

VILLE DE CLERMONT

AVIS PUBLIC

Est par la présente donnée par la soussignée, France D'Amour, directrice générale de la ville de Clermont, que lors de la séance ordinaire du mercredi 1^{er} octobre à 20h, les membres du conseil municipal statueront sur les demandes de dérogation mineure suivantes :

- **Propriété située au 5 rue du Ruisseau-Blanc, sur le lot 6 565 447 du Cadastre du Québec :**

Réputer conforme l'implantation du bâtiment principal à 4.55 mètres de la ligne arrière alors que la marge prescrite est fixée à 5 mètres.

- **Propriété vacante située sur le boulevard Notre-Dame, sur les lots 6 322 296 et 6 322 297 du Cadastre du Québec :**

Réputer conforme l'implantation d'un conteneur maritime comme construction accessoire aux fins d'entreposage en l'absence d'usage sur le lot (terrain vacant).

Toutes personnes intéressées par ces demandes pourront se faire entendre par le conseil lors de la séance ordinaire du mercredi 1^{er} octobre 2025.

Donné à Clermont, ce 15^e jour du mois de septembre 2025.



France D'Amour
Directrice générale